

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 22

Artikel: Genève à travers les siècles d'après les fresques de l'Arsenal
Autor: Fatio, Guillaume
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

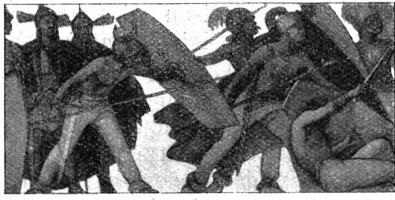
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



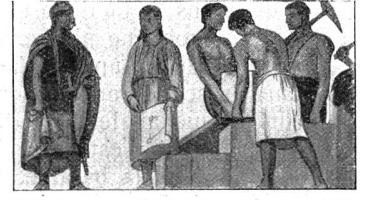
1. Peuplades primitives



Les Allobroges



2. Les Romains, 58 av. J. C.



3. Epoque burgonde : Gondebaud, ap. J. C. 501

Genève à travers les siècles d'après les fresques de l'Arsenal

1.

Les peuplades primitives du territoire genevois vivaient de la chasse et de la pêche. Genève était une bourgade fortifiée du pays des Allobroges, les ancêtres des Savoyards actuels. Elle occupait le sommet de la colline où se trouve actuellement la cathédrale. Sa position en faisait un point stratégique important mais ses habitants ne purent résister aux armées romaines, dont la force et la discipline étaient sans égales.

2.

Jules-César, 58 ans avant Jésus-Christ, est le premier auteur qui fasse mention de Genève. « C'est, dit-il, la dernière ville des Allobroges et la plus rapprochée du pays des Helvètes. Un pont la réunit au pays des Helvètes. »

Sous la domination des Romains, Genève, grâce à sa position, se développe et acquiert de l'importance par son commerce, ce qui lui vaut le titre de « marché des Allobroges ». Vers la fin du IV^e siècle, elle se convertit au christianisme et devient le siège d'un évêché.

3.

Après cinq cents ans de domination romaine, Genève tombe, au V^e siècle, au pouvoir des Burgondes, peuple originaire de la Germanie, qui avait envahi la Gaule et refoulé les armées impériales.

Genève devient le lieu de résidence de quelques-uns des rois de Bourgogne, de Gondebaud, en particulier, qui habite un château au Bourg-de-Four et fait fortifier la ville. Il donne à son peuple des lois sages qui portent encore son nom.

Pendant un certain temps, la nation belliqueuse des Francs, venus du nord de la Gaule, chasse les Burgondes du pays. Ces derniers y reviennent en 888, mais l'histoire de Genève, pendant cette période, est des plus obscures.

4.

L'année 1034 marque une date importante. Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, désigne l'empe-

reur d'Allemagne comme son successeur. Ce dernier, Conrad le Salique, vient avec une armée et, après avoir vaincu et soumis tous les seigneurs qui veulent s'y opposer, prend possession de ses nouveaux États.

Genève devient ainsi ville libre impériale mais, trop occupés ailleurs, les empereurs n'y exercent pas l'autorité effective; ils la remettent entre les mains des évêques, qui prennent, dès lors, le titre de princes de Genève. Cette double souveraineté est rappelée par les armoiries de la ville: l'aigle étant l'emblème de l'empire et la clef, celui de l'évêque ou de l'église.

L'autorité des évêques est, dès le début, violemment contestée par les comtes de Genève, qui, sous les rois de Bourgogne, avaient administré la ville et n'étaient pas disposés à abdiquer leur pouvoir. Ils occupaient l'ancien château du Bourg-de-Four. Grâce au concours des habitants, la lutte se termine en faveur de l'évêque et un accord est signé en 1124.

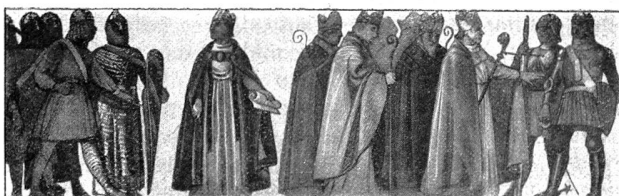
5.

Avec la fin du XIII^e siècle, apparaît la maison de Savoie. Sous le titre de comtes puis de ducs, les membres de cette puissante famille deviennent, peu à peu, les maîtres de tout le pays qui entoure Genève, principalement aux dépens des comtes de Genève.

Ici encore, les évêques s'opposent aux prétentions et aux convoitises de la noblesse et l'un d'entre eux, Guillaume de Marcossey, fait construire, au XIV^e siècle, une nouvelle enceinte pour protéger la ville et sauvegarder son indépendance.

6.

Les bourgeois de Genève jouissent de privilèges fort appréciés. L'évêque Adhémar Fabri les codifie, en 1387, sous le titre de « libertés, franchises, immunités, us et coutumes » qui deviennent la base de l'édifice politique et social de Genève et l'embryon de son indépendance. D'après ces Franchises, les bourgeois ont le droit de se nommer des magistrats, ou syndics, chargés d'exercer la garde de la ville et de juger les habitants; l'évêque,



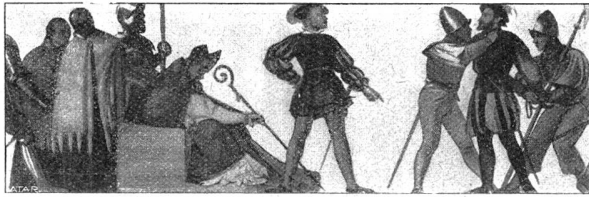
4. Les évêques : Arducus de Faucigny résiste aux comtes de Genève, 1157



5. Guillaume de Marcossey lutte contre les comtes de Savoie, 1371



6. Adhémar Fabri donne les Franchises, 1387



7. Les évêques: Arrestation de Lévrier, 1524. L'évêque Jean de Savoie



8. Exécution de Berthelier, 1519

les magistrats et les citoyens doivent jurer d'observer cette charte.

7.

Grâce à ces libertés, Genève devient très prospère au point de vue commercial. Trois ou quatre fois l'an, il s'y tient des foires très courues, qui durent plusieurs semaines et auxquelles des marchands, venus de France, d'Allemagne et d'Italie, se rencontrent en grand nombre. Ces foires se tiennent en plein air ou dans des échoppes le long des rues Basses, parallèles au Rhône. Les opérations qui s'y traitent sont importantes et constituent une source de prospérité pour toute la population. Il s'y échange, en même temps, beaucoup d'idées nouvelles qui ont cours, à cette époque, dans les différents pays de l'Europe centrale.

Comme nous l'avons vu, la maison de Savoie convoitait depuis longtemps la possession de Genève, qui se trouvait au centre de ses Etats. N'y réussissant pas et pour se venger de ses déceptions, l'un des ducs, au XV^e siècle, prend la résolution de ruiner le commerce de la ville. Il interdit à ses sujets de se rendre aux foires de Genève et obtient du roi de France, Louis XI, son gendre, de suivre son exemple. Ce dernier crée alors les foires de Lyon, dont la concurrence finit, petit à petit, par faire tomber celles de Genève.

Nous arrivons à l'époque héroïque. C'est au début du XVI^e siècle que la lutte devient aigüe entre Genève et la Savoie. Le duc essaie d'abord de gagner la place par la douceur et les promesses, mais, devant l'esprit d'indépendance des citoyens, qui préfèrent être pauvres et libres que riches et esclaves, il en vient aux moyens violents. L'évêque, faible, courbe la tête et laisse faire.

Parmi les Genevois, il n'y a pas unanimité: les plus indépendants se rapprochent des cantons suisses, dont la réputation de bravoure est alors bien connue, pour conclure avec eux une alliance. On leur donne le nom d'Eidguenots, de l'allemand confédérés. Les autres, qui estiment plus habile de se mettre sous la protection du duc, sont surnommés les Mamelous ou esclaves du sultan.

Le parti des Eidguenots signe, en 1519, un premier traité avec Fribourg, qui s'engage à défendre Genève contre toute attaque du dehors. Le duc, à cette nouvelle, arrive en hâte avec une armée; il fait arrêter en plein jour Ami Lévrier, un des patriotes, et, après un jugement sommaire, le fait décapiter.

8.

Le Genevois Philibert Berthelier se montre l'un des plus chauds partisans d'une alliance avec les Suisses. Il fonde une association appelée « Enfants de Genève », dont les membres s'engagent à se défendre contre le duc, à qui l'on conteste toute autorité sur la ville et sur ses habitants. Malgré le danger qui le menace, et dont il est averti, Berthelier refuse de quitter la place et l'évêque le fait arrêter.

Le même sort lui est réservé qu'à Lévrier; il est enfermé dans le château de l'Île et condamné à mort comme coupable de rébellion envers son très puissant seigneur et maître le duc.

9.

Epouvantés, les chefs Eidguenots se réfugient à Fribourg tandis que, sous la menace des hallebardes des troupes de Savoie, la population genevoise se voit contrainte de déclarer qu'elle désire vivre désormais sous l'obéissance et la protection du duc. Se croyant dès lors maître de la place, celui-ci retourne dans ses Etats où d'autres soucis le rappellent.

10.

Après le départ du duc de Savoie, les Eidguenots reprennent courage; ceux qui avaient quitté la ville s'empressent d'y rentrer. Un Conseil général est convoqué pour nommer des syndics qui leur sont favorables. Un nouveau corps politique, le Conseil des Deux-Cents, véritable parlement, est constitué; c'est l'embryon d'un régime nouveau et d'un gouvernement indépendant et populaire. Peu à peu, les citoyens prennent en mains toutes les rênes du pouvoir.

Entre temps, un courageux patriote, Besançon Hugues, rapporte un nouveau traité de combourgeoisie, cette fois avec Berne et Fribourg, qui s'engagent à défendre Genève contre tous ses ennemis. Ce traité, qui oriente définitivement l'histoire de Genève du côté de la Suisse, est ratifié le 25 février 1526 par les citoyens, après avoir annulé les déclarations de soumission au duc de Savoie qu'ils avaient faites sous la pression de la force. C'est le tour des Mamelous de quitter la place, ainsi que l'évêque.

11.

La Réforme religieuse, prêchée par Luther en Allemagne, trouve des imitateurs dans presque tous les pays



9. Les évêques et les Eidguenots



10. Alliance avec Fribourg et Berne, 1526



11. La Réforme : Prédication de Farel, 1532



Viret 12. Calvin, 1536, Fondation du Collège, 1559

d'Europe. C'est sous le patronage de Berne que le premier réformateur, Guillaume Farel, arrive, en 1532, à Genève. L'accueil n'est pas très chaleureux; si des jeunes gens, accessibles aux idées nouvelles, l'écoutent volontiers, les prêtres l'accablent de leurs railleries et les passions religieuses ne tardent pas à se déchaîner. Puis c'est Viret qui prêche au peuple tandis que Calvin explique les textes bibliques aux plus érudits.

Après des discussions mouvementées, le Conseil général des citoyens décide à l'unanimité, le 21 mai 1536, d'embrasser la Réforme. L'évêque est déchu de ses droits de souveraineté et Genève se déclare République indépendante avec, comme devise, « post tenebras lux ». Les syndics, nommés par le peuple, prennent en mains le gouvernement.

12.

C'est à la personnalité de Jean Calvin que Genève doit d'être devenue alors le centre de la Réforme de langue française, qui lui a valu le titre de « Rome protestante ». De mœurs austères et d'une énergie extraordinaire, Calvin exerce une influence considérable, non seulement sur la nouvelle église mais aussi sur les affaires publiques et privées. Après des discussions très vives avec ses adversaires, son autorité finit par être reconnue de tous.

Une meilleure organisation de l'instruction publique est l'une de ses premières préoccupations et il crée, en 1559, le Collège qui porte dès lors son nom. C'est ainsi que Genève devient un centre d'études supérieures qui, malgré les difficultés matérielles intérieures et les dangers politiques extérieurs, s'est maintenu dès lors intact.

13.

La lutte avec la Savoie recommence à la fin du XVI^e siècle. Pour vivre à l'abri des tentatives de ses ennemis, Genève doit tout sacrifier en vue de compléter ses remparts et de se rendre plus forte. A plusieurs reprises, le duc Charles-Emmanuel envahit le territoire genevois. Pour remplacer Fribourg, qui s'est retirée à la suite de la Réforme, Genève se fait de nouveaux alliés. En 1584, un traité est conclu avec le puissant canton de Zurich. Quant aux fidèles Bernois, ils arrivent avec une armée et, à partir de 1589, le Chablais et le pays de Gex sont le théâtre de nombreux combats.

C'est enfin l'Escalade, la fameuse nuit du 12 décem-

bre 1602, qui met un terme aux entreprises de la Savoie contre Genève et assure l'indépendance de la cité et la liberté des doctrines qu'elle représente. Les citoyens, surpris dans leur sommeil, ont à peine le temps de se vêtir; ils n'en ont pas moins l'entrain juvénile que donnent le patriotisme et les fortes convictions; aussi la victoire leur reste. Petit fait d'arme mais dont les conséquences heureuses ont certainement dépassé les frontières de la République.

14.

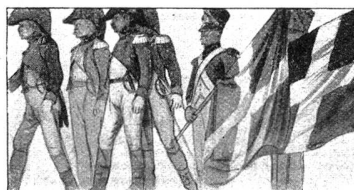
Hospitalière aux victimes des persécutions religieuses qui sévissent en France et en Italie, Genève devient la Cité du Refuge. Les nouveaux venus lui apportent leur énergie et contribuent à augmenter le bien-être général. Le XVII^e siècle est une période calme après une époque héroïque. Mais, comme c'est souvent le cas, les citoyens, rassurés au point de vue extérieur, commencent à n'être plus d'accord entre eux à l'intérieur.

Le gouvernement, en se stabilisant, avait fini par se concentrer dans les mains de quelques familles, qui se répartissaient les charges publiques. La présence de nombreux étrangers, actifs et industriels, finit par créer une concurrence sérieuse pour les ouvriers du pays. Un mouvement de jalousie et de mécontentement se développe, qui est suivi de mesures vexatoires de la part du gouvernement; le grand grief des mécontents est qu'il existe, dans la population, des classes qui ne possèdent pas des droits égaux.

Les bourgeois, dont l'assemblée constitue le véritable souverain, se plaignent de ce que les Conseils exécutif et législatif ne les consultent plus et accaparent complètement le pouvoir. Par la bouche de leurs représentants, ils présentent leurs doléances aux Magnifiques Seigneurs, que l'on voit tenant en mains la masse, insigne de leur pouvoir. De légères satisfactions sont concédées mais bientôt retirées.

Le gouvernement, toujours plus négatif, demande l'intervention de ses alliés de Berne et de Zurich, et même des puissances voisines, la France et la Sardaigne. La lutte intestine, quelquefois sanglante, dure pendant plus de soixante ans pour se terminer par des troubles révolutionnaires et, pour comble de malheur, par l'annexion, en 1798, de Genève à la France. La ville devient le chef-lieu du département du Léman.

13. XVII^e siècle: L'Escalade, 160214. XVIII^e siècle: Les bourgeois devant les syndics

15. XIX^e siècle : Arrivée des Suisses, 1814 — Genève canton suisse

15.

Genève reste française jusqu'à la chute de Napoléon. Grâce à l'appui des puissances coalisées et à l'arrivée d'une armée autrichienne, la Restauration de l'ancienne République est proclamée le 31 décembre 1813.

Les Genevois, comprenant qu'ils ne peuvent plus conserver seuls leur indépendance, demandent alors aux cantons suisses d'entrer dans leur alliance. Le 1^{er} juin 1814, un contingent de troupes de Fribourg et de Soleure débarque à Genève. Il est accueilli avec enthousiasme par la population entière et, sur tout le parcours, se dressent des arcs de triomphe, se tendent des couronnes, flottent des drapeaux et s'entonnent des chants joyeux et reconnaissants. Cette journée est une des plus belles qu'ait vue la République.

Tous ses vœux sont enfin exaucés par le vote de la Diète helvétique qui, le 14 septembre 1814, admet Genève dans la Confédération suisse en qualité de vingt-deuxième canton. En même temps, les Puissances alliées accordent un agrandissement indispensable du petit territoire genevois aux dépens de la France et de la Savoie.

16.

On a baptisé la période qui a suivi l'admission de Genève dans la Confédération suisse « les vingt-cinq années de bonheur ». Sous un gouvernement paternel, des travaux importants d'utilité publique et d'embellissements sont entrepris; l'industrie et le commerce sont florissants; de nombreux étrangers séjournent dans la contrée.

De sages améliorations sont aussi apportées à la législation mais, peu à peu, le besoin de changements plus profonds se fait sentir, qui se termine par une revision complète de la constitution et des institutions publiques. Comme toujours, à Genève, ces modifications ne s'opèrent pas sans conflits politiques aigus, ajoutés à des discussions confessionnelles amères. L'aboutissement

de ces luttes est l'adoption du régime le plus démocratique que l'on puisse rêver, symbolisé par le suffrage universel. Comme disait un homme politique influent: « Le plus beau triomphe est l'urne électorale. » C'est là l'œuvre du XIX^e siècle.

* * *

En 1567, l'architecte Nicolas Bogueret fut chargé de construire, en face de la Maison de Ville et pour l'agrément des habitants du quartier, une halle couverte avec un grenier à blé au premier étage.

Ce bâtiment original servit, à partir de 1720, de dépôt pour les armes de tous genres qui se trouvaient dans la maison Saint-Aspre, à l'entrée de la rue des Granges; le nom d'Arsenal est resté attaché depuis à cet édifice.

Lors de la construction des casernes actuelles, ce local, devenu disponible, fut utilisé pour les collections historiques, mais, après la construction du Musée d'art et d'histoire, l'Etat de Genève y a installé des bureaux.

L'Arsenal a été entièrement restauré et le peintre Gustave de Beaumont a été chargé de décorer la frise, qui se trouve au-dessous de la toiture, de peintures à fresque relatant toute l'histoire de Genève.

Né à Genève en 1851, Gustave de Beaumont avait fait ses études avec Barthélémy Menn puis, à Paris, avec Gérôme. Il avait décoré l'intérieur du grand théâtre et de la chapelle des Macchabées. Sa frise de l'Arsenal, exécutée en 1891/92, a répondu, d'une façon aussi artistique que documentaire, au programme qui lui avait été imposé. Nous l'avons reproduite en y ajoutant le bref commentaire qui précède et qui constituera comme un résumé de l'histoire de Genève à travers les siècles à l'usage des participants aux Journées des sous-officiers.

Guillaume Fatio,

d'après la Petite Histoire de Genève de Louis Thévenaz.

Photographies Molly d'après les cartons qui se trouvent au Musée d'Art et d'Histoire.



16. Une votation populaire